ABONNEMENT. Saumur ..

Poste :

on s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal n en envoyant un mandat

sur la poste,

nes, Le

a chez lous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

GAUNIUR SAUNT

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et métare payées sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des approces.

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-duction, avant midi. Les manuscrits dépos a ne sout pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS.

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abannement continue jusqu'à récaption d'un avis con-... lre. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 OCTOBRE

ENQUÊTES OPPORTUNISTES

Le Temps ouvre son enquête sur les der-nières élections. Il a dépêché en province, on tout au moins au ministère, quelques idacleurs chargés de le renseigner sur les causes de la fédération du parti républi-

On pouvait croire que le Temps aurait souci de ne pas prêter à rire; parce qu'il a milé à Paris les yeux fermés et fait élire les dleyens Basly, Camelinat et Rochefort, ce n'est peut-être pas une raison pour manperde modestie et achever de se déconsidérer politiquement. La Lanterne a plus de lenue; elle célèbre un peu bruyamment sons doute le succès de ses candidats, elle ne se donne pas le ridicule d'expliquer ses échecs par des niaiseries! Des niaiseries, dest bien le seul mot qui convienne à l'enquête du Temps.

Savez vous, en effet, électeurs, pourquoi a pays, qui depuis cinq années a eu à subir toutes les turpitudes de l'opportunisme, a balayé la coterie gouvernementale dont le Temps était l'organe accrédité?

Savez-vous pourquoi les contribuables. terasés de charges et menacés de nouveaux impôts, ont chassé de la Chambre les orgalialeurs du déficit?

Savez-vous pourquoi les citoyens menadans leurs droits, les chrétiens menacés lans leurs croyances, les industriels et les ommerçants menacés dans leurs intérêts, esont soulevés et ont jeté dehors les jacona proscripteurs, les sectaires athées, les

Savez-vous pourquoi les Français jaloux lesauvegarder l'honneur national compropar les criminelles aventures du Tonkin, e l'Annam, du Cambodge, ont souaillé à oups de bulletin les criminels auteurs de verres insensées?

Savez-vous pourquoi cette Chambre opduniste chère au Temps, et qualifiée par républicains eux-mêmes de Chambre

roisselante d'abjection, a été vomie par le pays?

Savez-vous pourquoi celte majorité que l'indignation et le mépris public avaient sligmatisée de ces trois mols: majorité du Ton-kin, du déficit et de l'athéisme, a été condamnée par 3,600,000 électeurs?

Eh! bien, le Temps va nous l'apprendre. C'est la faute aux curés!

M. Ferry et ses flatteurs ; Le Tonkin et ses crimes;

Le déficit et les impôts nouveaux; L'atheisme et la guerre aux consciences;

Tout cela ne compte pas.

Le Temps, qui prend évidemment ses lec-teurs pour des imbéciles et les électeurs pour des sots, a fait son enquête, et si les curés ne s'en étaient pas mêlés, l'ancienne majorité opportuniste serait rentrée triomphante à la Chambre et pourrait, pour le plus grand profit de l'opportunisme et la plus grande honte du pays, ruisseler encore d'abjection dans les travées du Parlement.

Si vraiment les curés ont eu assez d'influence pour soulever la conscience nationale contre les organisateurs des guerres lointaines, des budgets en déficit, des proscriptions religieuses, honneur aux curés !

Mais le Temps et ses complices de l'oppor-tunisme savent que le clergé — et s'il l'avait fait, il eut simplement usé de son droit et accompli son devoir, — s'est abstenu de toute immixtion dans la lutte électorale. On n'a pas eu besoin du clergé pour abattre l'opportunisme.

Il a suffi dans les départements de rappeler les acles commis par la Chambre, de leur exposer la politique étrangère, financière, religieuse de cette Chambre, de leur dire les accusations que les républicains indépendants dirigeaient contre elle, et les flagorneries que lui prodiguaient les républicains disciplinés, pour que le dégoût ait pris cette masse profondément honnète, économe, dévouée à ses croyances, soucieuse de la paix, respectueuse de l'honneur national et attachée non moins à l'intérêt public qu'à ses intérêts privés.

Les opportunistes peuvent enquêter, ils

peuvent envoyer leurs rédacteurs et leurs commissaires, ils peuvent calomnier le corps électoral, l'accuser de corruption, de vénalité, d'idiotie, ils ne parviendront ni à ressaisir l'influence qui leur est échappée, ni à reprendre le pouvoir qu'ils ont perdu, ni à dégager leur responsabilité des crimes qu'ils ont commis et pour lesquels ils ont été condamnés.

Au fond de chaque enquête, on trouvera la honte de l'opportunisme. Secouez cette honte, rappelez aux électeurs par vos impudentes enquêtes les motifs légitimes de leurs colères, remettez sous les yeux du pays ce que vous avez accompli, revenez avec vos dossiers bourrés de témoignages, nous ne demandons pas mieux! Chargez-vous de recueillir vous mêmes les preuves de votre culpabilité, on aura raison de vos calomnies; et quant au pays, ayez donc l'impru-dence et l'effronterie de vous adresser à lui, l'œuvre qu'il a si bien commencée le 4 octobre, qu'il a continuée le 18 octobre, il n'attend qu'une occasion pour l'achever.

Enquêtez, si vous pouvez! Invalidez, si vous l'osez !

Nous n'en sommes plus réduits à nous défendre; avec le corps électoral nous vous accusons, avec lui nous aurons justice de vos manœuvres et de vos violences.

CH. DUPUY.

Le relevé général des deux scrutins des 4 et 48 octobre donne les résultats suivants : Voix acquises à l'opposition, 3,541,384. Voix républicaines, 4,327,162.

La différence entre ces deux chiffres étant de 785,778, il suffirait, pour assurer la majorité aux conservateurs, d'un déplacement de 392,388 suffrages.

Les résultats acquis sont d'autant plus importants qu'en 1881 la situation était ainsi établie:

Voix républicaines, 4,900,426. Voix conservatrices, 4,767,449.

L'écart constaté à ce moment s'élevait à 3,432,077 voix au profit des républicains. Il n'est plus, on le voit, que de 785,778.

Depuis 1881, les républicains ont donc perdu 572,964 voix, landis que les conservateurs en gagnaient 1,773,935.

Il y a plus, entre les deux scrutins du 4 et du 18 octobre, les républicains, malgré leur succès apparent, n'ont pas moins perdu 46,750 voix et les conservateurs en ont gagné 120,402.

EXPULSEZ:

La République Brisson - Floquet - Clémenceau semble atteinte de cette fièvre peureuse qui désola la République de Venise au temps du conseil des Dix, lorsque les dénoncialeurs tombaient chaque nuit dans la bouche d'airain de la place Saint-Marc.

Effrayés du courant conservateur qui vient de se produire aux élections législatives, les chess de la Babel républicaine voient leur gouvernement compromis ; leur victoire péniblement remportée au scrutin ne les a pas rassurés; leurs divisions irrémédiables les font désespérer de garder les avantages qu'ils viennent d'acquérir; et l'avenir de la République ne leur paratt rien moins que solide.

Ces craintes égoïstes les jettent dans une fureur qui tend à se produire par des mesures d'exil contre ceux dont le nom leur fait ombrage; ils ne parlent, dans leurs journaux comme dans leurs conciliabules secrets, que de l'expulsion des princes auxquels tant d'électeurs reviennent comme au salut.

C'est la première question qui s'agite à la veille de la rentrée des Chambres.

Expulsera-t-on les princes d'Orléans et les Bonaparte?

La République, affolée, donnera-t-elle un démenti aussi éclatant à ses prétendus principes de liberté?

Ce ne sont pas les princes qui conspi-rent; ce sont les électeurs qui ont voté contre la République ruineuse et troublante des opportunistes et des radicaux.

Expulsez-donc les princes !

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARECHAL.

Antoinette à MII. de Kergoël.

t Ab! chère marraine, que je suis lasse de tant plaisira, de tant de promenades en voiture, à eral ou en bateau, de tant de visites, et surtout cette danse quotidienne! Je m'émerveille à voir trais sosurs. Rien ne les lasse, rien ne les leac. C'est le mouvement perpétuel. Oh i que ne anerais-je pas pour avoir par-ci, par-là, quelque has journée tranquille comme à la Roche-Quand je veux me recueillir un peu, ce West un vrai besein pour ma nature, trop lesseuse sans doute, je vais me réfugier à dise du village. Mais elle est un peu éloignée chaleau, et je ne puis me denner souvent cette co salisfaction. Quant à ma chambre, je n'ose dendre contre les attaques aimables de Millos Langue Blies m'ont prise en amitié, je ne sais quoi, et, dès que je ne suis pas au salon, une trois au moins, toutes les trois souvent, taent me relancer dans ma retraite. Aussi je deris à batons rompus la plupart du temps,

sans savoir ce que je dis, et veus devez m'excuser quand je ne réponds pas aux questions que votre affectueuse curiosité comme vous le souhaiteriez. Je n'en ai pas fini avec mon cadre et ma vieille toile peinte, me dites-vous. Il manque un personnages : le frère des trois roses.

» M'y voici donc, et ce ne sera pas long, car je n'si pas grand'chose à en dire. M. Georges de Lausac ressemble à son père (je vous renvoie à ma dernière lettre): c'est la même distinction, la même courtoisie; mais il est à la fois plus sérieux et plus doux, et je le soupçonne, lui, de lise réellement après qu'il a coupé les seuillets et fait sauter les bandes. On dit aussi qu'il fait des vers

» Serez-vous satisfaite, maintenant, insatiable marraine, et faudra-t-il que je vous énumère encore le personnel des gens de service? Ils ne ressemblent guere à nos vieux demestiques. Leur vivacité méridionale contraste avec la lenteur bretonne, et s'ils sont mieux tournés, plus adroits, plus ingénieux, plus élégants, en un mot, je présère cent sois la franchise un peu rude de nos fidèles serviteurs aux flatteries obséquieuses de ces valets si galonnés.

» C'est lundi que nous partons pour Bisrritz. On a avancé le départ de quelques jours. J'en bénis mon encle. C'est une semaine de gagnée sur l'ab-

» Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de mon cousin. »

Guillaume lut et relut lentement les courtes lignes qui concernaient Georges de Lansac.

- Elle en dit bien peu, pensa-t-il, et encore, comme elle s'est fait prier!

Pauvre et défiant Guillaume! Il ne comprenait donc pas que la même pensée délicate qui écartait de la plume d'Antoinette toute allusion bien naturelle à la baronne de Guitry, lui faisait éviter aussi de prononcer, sans y être contrainte, le nom d'un jeune homme qui portait ombrage à son cousin. Elle s'en était aperçue au moment de leur sépara-

- Lui plairait-il? Et les projets que je soupconne chez mon père auraient-ils trouvé un accueil favorable dans le cœur d'Antoinette?

Guillaume se posait ces questiens vingt fois le jeur. En vain, pour donner un autre cours à ses pensées, avait-il serré sous clef, en se promettant de ne plus les relire, les lettres d'Antoinette à la tante Irène.

Par malheur pour sa résolution, le petit coffret qui contenait le trésor était posé sur un vieux bahut près de la porte, et le jeune homme ne pouvait entrer dans sa chambre, il ne pouvait en sertir sans avoir la tentation à la portée de sa main. Machinalement, il euvrait le coffret, dont la

clef était toujours dans sa poche. Il dépliait une lettre, puis deux, puis trois, puis toute la collection y passait, et sans doute cette lecture ne lui inspirait pas de consolantes pensées, car c'était toujours en soupirant qu'il reformait le reliquaire.

Il n'y out plus ensuite qu'une lettre de la voyageuse. Elle était de Biarritz, et débutait ainsi :

« Chère marraine,

» Je commence tout de suite par le dessus du panier, c'est-à-dire par l'heureuse nouvelle du retour. Men oncle nous a annencé ce matin qu'il était rappelé en Bretagne par des affaires inattendues, et que nous nous tenions prêtes à l'accompagner au premier mement. Je ne puis vous dire le jour ni l'heure, mais cela ne tardera pas, et nous arriverons sans doute à l'improviste, certains d'être toujours bien reçus par notre bonne tante Irène. Je quitte sans regret cette mer bleue comme le ciel bleu, cette verdure, ce soleil, tous ces riants aspects qui charment mes yeux, mais ne parviendraient jamais à attacher men cœur comme les bords de noire sauvage Océan. Cependant, pour être vraie, je dois dire qu'hier, dans une longue promenade sur les plages environnantes, j'ai admiré de toutes mes ferces ce splendide horizon fermé par les montagnes, ces lignes vaporeuses ou indécises qui semblent fuir devant le regard, et qui ne sont rien moins que les

Mais, puisque vous allez vous lancer dans l'arbitraire, soyez logique jusqu'au bout ...

Expulsez en même temps les 203 députés qui sont partisans des princes; expulsez les 76 sénateurs de la droite; expulsez les trois millions et demi d'électeurs qui ont voté contre la République!

Mais, si vous croyez par là que vous empêcherez le courant conservateur de s'élargir, grande est votre erreur.

Pour ramener l'opinion qui vous lâche, il faudrait d'autres hommes que ceux que vous êtes; il faudrait qu'il y eut parmi vous les éléments d'un gouvernement raisonnable et libéral.

Il faudrait surtout que ce gouvernement pût s'appuyer sur une majorité unie.

Or, vous n'avez ni les hommes de gouvernement ni la majorité pour le soutenir.

Expulsez-donc; vous n'aurez donné à la France qu'une nouvelle preuve de votre faiblesse rageuse et de votre impuissance.

Car, nous le répétons, vous n'empêcherez pas le réveil complet de la France conservatrice, pas plus que vous ne pourrez — si le réveil se produit trop tard —vous retenir sur la pente qui conduit toujours fatalement la République à la Commune.

Nous avons reproduit hier une dépêche du général de Courcy annoncant qu'après trois jours de combat nos troupes ont occupé le fort de Than-Moi. Nous applaudissons au succès de nos armes, mais nous demandons encore une fois au ministre : Que disiez-vous donc ces jours derniers? Aucune opération militaire n'est engagée au Tonkin! Cependant nous remportons une victoire après trois jours de combat l

On nous apprend aujourd'hui qu'en septembre nos troupes se sont emparées de Bin Dinh, ville annamite à 22 kilomètres de

Qui-Nhone.

La concession française de Qui-Nhone, établie sur une langue de terre, ne mesure pas plus de deux hectares et demi, sur lesquels sont entassés le fort, l'hôpital, la résidence, etc. La presqu'ile est dominée par des hauteurs sur lesquelles les Annamites avaient établi des batteries dont les feux convergeaient sur la concession et sur la passe.

Là vinrent se réfugier 8,000 chrétiens échappés aux massacres; les lettrés les y poursuivirent et le poste français sut menacé d'être lui-même jeté à la mer.

- Rester dans l'inaction, écrit un officier, » était impossible, on savait que les massacres » ne discontinuaient pas dans le Khanh-Hoa,
- > et que les bandes se répandaient dans le » sud de l'Annam. Il était donc indispensa-

» ble de frapper un coup sérieux. »

A la fin d'août, le général de Courcy réunit ses troupes, et le 31 août, le général Prudhomme marcha sur Binh-Dinh, dont il s'empara le 3 septembre après plusieurs engagements.

frois mandarins, convaincus d'avoir coopéré aux massacres, surent passés par les armes. « L'effet de cette démonstration a été

excellent. » Nous n'en doutons pas. Mais pourquoi la démonstration a-t-elle été si tardive?

Pourquoi a-t-elle été isolée?

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il cessé de répéter: « Il n'y a aucune opération militaire au Tonkin?

Pourquoi faisait-il démentir les massacres, qui, il le savait, ne discontinuaient pas? Quelle République de menteurs!

UNE INDIGNE MANŒUVRE.

Parmi les nombreux incidents électoraux qui ont eu lieu à la veille même du scrutin du 48 octobre, il s'en trouve un, dit l'Express, sur lequel nous tenons à revenir pour l'édification de nos lecteurs.

M. Galerne, capitaine adjudant-major en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, très-avantageusement connu à Lyon, qu'il habite depuis bientôt trente ans, avait voté le 4 octobre.

Or, samedi dernier, il recevait un avis de la mairie du troisième arrondissement, le priant de passer au bureau nº 8 pour af-

faire très-urgente.

Quel ne fut pas l'étonnement de cet honorable officier, qui a 44 ans de services, sans interruption, lorsqu'on lui apprit qu'il était rayé de la liste électorale, la mairie ayant reçu — fort à propos — son casier judiciaire portant une condamnation à dix ans de ré-

M. Galerne eut beau protester; rien n'y sit. Le 48 octobre, jour du scrutin, il eut soin de se présenter, accompagné de deux témoins, au bureau de vote de sa section. Le président lui déclara qu'il venait d'être rayé comme indigne et refusa son bulletin.

Que s'était-il donc passé? Un des « frères et amis », heureux de jouer un bon tour à un vil réactionnaire, avait eu l'idée de demander au greffe de Rambouillet un extrait de casier judiciaire qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait appliquer à M. Galerne; et, sans autre explication ou re-cherche, M. Galerne avait été radié; du moment qu'il s'agissait d'un conservateur connu et influent, l'hésitation n'était pas permise.

Mais le malheur pour les auteurs de cette espèce de faux, c'est que l'intéressé ne se l'est pas tenu pour dit. Il s'est immédiatement adressé et au procureur de la République à Lyon et au greffier du tribunal de Rambouillet, d'où émanait le faux extrait du

casier judiciaire.

Le greffier vient de répondre : 1° en envoyant, cette fois, un extrait immaculé, blanc comme neige, nous l'avons vu nousmêmes; 2º en regrettant l'erreur très-facheuse qui a été commise, et annonçant « qu'on n'a plus au greffe la lettre de demande du casier. » Comme la disparition de cette lettre (ainsi que tous les autres incidents de cette affaire) arrive encore très opportunément

Quant au procureur, nous attendons avec une légitime curiosité la ligne de conduite qu'il va suivre en présence de ces faits

» P. S. J'irai chercher mon cousin le plus tôt qu'il me sera possible. »

A partir du moment où Guillaume eut pris connaissance de cette lettre, et surtout du post-scriptum, il vécut sur la plage, au sommet des falaises, arpentant les sentiers et les chemins creux, escaladant les haies et les échaliers sans pouvoir tenir

Enfin, il la revit ! Voilà ce cher visage, ce lumineux regard, cet affectueux et consolant sourire. Il voulut tout savoir d'elle, du voyage, de Lansac; mais sur ce qui lui tensit le plus au cœar, l'impression produite par le cousin, qu'il considérait comme un rival, il n'osa rien domander, et vingt fois le nom de Georges lui brûla les lèvres sans qu'il pût se décider à articuler ces deux courtes

Antoinette, elle aussi, avait besoin de savoir bien des choses. Comment se comportaient, tout au fond, cette âme aigrie, ce cœur ulcéré? Elle interrogea discrètement sans en avoir l'air, et elle vit, hélas! que la conversion tant désirée n'avait pas avancé d'une ligne depuis le jour de la séparation. Tout est à refaire, pensa-t-elle; mais, loin d'abandonner son couvre, elle s'y consacra avec un nouveau zèle, et ne négligea rien pour mettre le baume sur des plaies que le moindre contact suffissit à faire rouvrir avec une violence nouvelle.

(A suivre.)

M. Galerne, lui, est bien décidé à obtenir, par toutes voies de droit, satisfaction pour l'affront qu'il vient de subir!

LE COUP DE LA CIRCULAIRE.

Dans le département des Deux-Sèvres, les candidats opposants avaient, dans un placard, rappelé que la France était en guerre avec la Chine, et que des renforts partaient pour le Tonkin.

Immédiatement le préfet a démenti officiellement le fait au moyen d'une affiche

Mais là ne s'est pas borné le préfet inquisiteur.

Dans la nuit, tous les villages ont été réveillés par le bruit du tambour battant avec un fracas épouvantable. Les habitants sortent de leurs maisons avec épouvante, croyant à une série d'incendies. Or, de quoi s'agissait-il? De faire savoir à la population que des poursuites en Cour d'assises allaient être dirigées contre les candidats conservateurs signataires de placards annonçant l'envoi de renforts au Tonkin.

La gendarmerie arrachait les affiches de la liste conservatrice. On terrorisait la campagne par des menaces sans nombre,

etc., etc.

A ces procédés sans précédent, les trois candidats: MM. Pierre Proust, Louis Germain et marquis de La Rochejaquelein ont répondu en ces termes :

« M. le préfet a fait afficher et publier à son de tambour, dans toutes les communes, qu'il nous poursuivrait.

» Nous le sommons de tenir sa pro-

La cour d'assises appréciera de quel côté est la bonne foi, de quel côté est la justice.

» Elle dira qui en a menti, des candidats conservateurs ou du préfet.

» Elle dira où a été l'intimidation, où a été la violence.

» Et les rôles changeront.

» D'accusateur, M. le préfet Comolet se transformera en accusé.

» C'est lui que chargera la conscience publique révoltée.

Des voix éloquentes flétriront en lui le propagateur de fausses nouvelles, l'homme ui, selon ses propres expressions, a troublé la paix publique. »

Le sieur Comolet a oublié qu'après avoir menti à ses administrés il était en complet désaccord avec la loi, et que sa violence était une sottise ou un mensonge prémédité. En effet :

L'article 27 de la loi du 29 juillet 1881. sur lequel s'appuie le préfet, ne peut être invoqué que si la fausse nouvelle a été suivie de troubles dans la rue. Or, il n'y a eu aucun tumulte.

C'est lui, lui seul qui a jeté le trouble dans les esprits, qui a semé l'épouvante dans les villages, lui qui a menti avec toute i impudence qui caracterise le fonctionnaire opportuniste.

Nous verrons ce que dira la justice si M. Comolet tient sa promesse, c'est-à-dire s'il fait poursuivre les candidats conservaleurs.

Mais, nous en sommes convaincu, le préfet des Deux-Sèvres s'abstiendra de poursuivre, sa déclaration n'étant qu'une mesure inquisitoriale qu'on ne saurait trop hautement dénoncer et flétrir.

MASSACRES DES CHRÉTIENS DANS L'ANNAM.

La lumière se fait sur l'état d'anarchie qui règne en Annam. Elle se fait également sur les massacres de chrétiens qui ont eu lieu et qui n'ont pas discontinué depuis le mois d'août. Voici de nouveaux détails sur ces sanglantes scènes, donnés par de nouvelles lettres d'un missionnaire actuellement en Cochinchine et que nous trouvons chez un confrère de province:

Saigon, le 28 août 1885.

Bien cher..., à Dax (France). Notre mission de la Cochinchine orientale, naguère encore si belle et si prospère, est aujourd'hui perdue, ruinée, anéantie. Sur plus de 40,000 chrétiens qu'elle comptait, c'est au plus s'il y en a encore quinze mille qui respirent quelque part.

Dans les six provinces dont se compose le vicariat, il y en a cinq au moins où il ne reste plus debout à cette heure ni une église, ni une chapelle, ni un couvent, ni un or-

phelinat, ni même une maison quelconque ayant appartenu aux chrétiens.

Autant de chrétientés, autant de tom-beaux. Je me trompe, les tombeaux au moins contiennent des corps ensevelis, tandis que les lieux où furent nos villages chrétiens ne sont que des cimetières couverts de corps abandonnés, sans sépulture, et devenus la proie des bêtes féroces.

Dans la seule province de Quang-Nam. qui, à cause de sa proximité de la capitale de Touranne, a joui jusqu'ici d'un calme relatif, nous avons pu conserver quelques paqvres chrétientés.

... Autrefois, les mandarins ne persécutaient que la religion et se contentaient de mettre à mort les missionnaires et les principaux chrétiens. Mais cette fois c'est moins par haine contre la religion que par haine contre la France qu'on nous a poursuivis. Ca n'a plus été une simple persécution sanglante, mais une guerre d'extermination. Nos chrétiens ont tous payé de leur vie leur amitié pour la France, amitié dont notre pays s'est montré si honteusement indigne.

LES SURVIVANTS.

Que deviennent les quelques milliers de fidèles qui ont survécu à leurs frères? Comment ont-ils évité eux aussi d'être massacrés? Au dernier moment, alors que le danger de la mort était imminent, les fidèles appartenant aux chrétientés les plus voisines du port Kouin-Hone, où se trouve un poste de soldats français, sont parvenus à éviter la mort par la fuite, en se réfugiant auprès des Français. Mais, dans leur fuite, ils n'ont pu rien emporter avec eux, de sorte que, au nombre de 8,000, les voità entasses sur les bords de la mer, sur une langue de terre étroite, exposés à toutes les injures de l'air, et de plus, en grand danger de mourir de

CHRÉTIENS SAUVES PAR DES ALLEMANDS.

Mer Van Camelbeke s'adressa au commandant du Lyon, mouillé au port de Kouin-Hone, le priant de vouloir s'occuper du salut des PP. Auger et Guitton. Cet officierrépondit que ses instructions ne lui permettaient pas de tirer un seul coup de canon pour sauve des missionnaires ou des chrétiens; il avail le devoir de protéger les concessions françaises, et voilà tout; les chrétiens seraient masacres à côte des Français à Kouin-Hone, si la concession elle-même n'était pas attaquée,

il ne pouvait rien faire pour nous.
Prières et supplications, tout fut inutile. Or, en ce moment même, il y avait, au port de Kouin-Hone, un vapeur allemand de commerce. Rejetée par nos compatrioles, Sa Grandeur s'adressa aux Allemands et demanda à louer leur bateau avec tous les gens de l'équipage. Sa demande fut bien accueillie. Un de nos confrères, le P. Giffroy, et le chancelier français de Kouin-Hone, qui s'offrit à nous comme volontaire et par pur dévouement, ainsi qu'un prêtre anna-mite, montèrent à bord du bateau alle-

La province de Cant-Hoa est située à moitié chemin de Kouin-Hone à Saigon, Arrivé en face des chrétientes qu'on voulait secourir, le bateau à vapeur fut obligé de jeler l'ancre loin du rivage, faute de profondeur suffisante dans les eaux pour aborder. Cinq Allemands et deux Français (le Père et le chancelier) descendirent dans un canot vers le rivage. Ils étaient armés jusqu'aux dents. Avant d'atteindre le rivage, trois mandsrins, montant une embarcation, se présentent à eux pour s'enquérir du baleau à 78-

Que font nos braves? le revolver à la gorge, ils forcent les mandarins à les suivre au bateau à vapeur, où ils les mettent aux fers. Avec ces olages, ils se sentent d'autant plus forts que, parmi les trois mandarins se trouve le plus puissant et le plus terrible en nemi des chrétiens.

C'est ainsi que 700 chrétiens furent sauvés dans un premier voyage du baleau allemand, qui repartit le lendemain pour une nouvelle expédition.

Chronique générale.

On lit dans le Moniteur:

« La préfecture de la Seine a communiqué, il y a quelques jours, les chiffres reclifiés des élections de la Seine, et on a vu quel écari. écart considérable s'était produit entre les résultats définitifs et coux primitivement

Pyrénées. Le temps était si clair, qu'à l'ouest, nous avons pu distinguer le pic du Midi, avec sa royale tête courannée d'une neige éclatante. J'ai dessiné pour vous, en quelques traits de crayon, chère tante, la côte dangereuse des Basques, le promontoire de l'Atalaya, et plusieurs autres points de vue qui m'ont particulièrement frappée. Mais, lors de notre excursion à Pau, je ne me suis pas fiée à mon mince talent de dessinateur, et j'ai acheté pour vous une petite gravure du vieux château. Hélas i il a le tort d'avoir été remis à neuf, et ne frappe pas l'imagination comme je le croyais. Par bonheur, cependant, les badigeonnages qu'on lui a fait subir ne peuvent faire oublier que là est né « notre bon roi Henri ». Seuls, du côté du parc, quelques vieux débris de murailles penchent vers un fossé ineudé de lierre et de loules ces verdures qu'attirent les ruines.

» En somme, vous aimeriez Pau, chère tante, pour les souvenirs, pour la situation pittoresque (on monte et on descend sans cesse) et par reconmaissance pour son climat délicieux, si doux aux poitrines fatiguées.

» Je ne vous parlerai aujourd'hui ni de Bayenne, ni d'Arcachon, avec sa forêt de pins odorants. Il faut bien garder quelque chese pour le retour. Comme ce mot sonne deucement à l'ercille!

a Adieu, marraine chérie. Dites-vous que je suis pien hourouse à la pensée de vous revoir.

Le préfet de la Seine n'entend pas qu'on conteste le classement qui vient d'être opéré, preut que M. Brisson et M. Allain-Targé conservent le rang qui leur a été attribué, et le rouvé un excellent moyen pour éviter le range qui pourreit se produit bule réclamation qui pourrait se produire. Lorsqu'on lui demande communication dossiers de r ecensement, il refuse purement et simplement de s'en dessaisir, et il and ainsi toute vérification impossible.

C'est la réponse qu'a reçue M. Denys Cochin qui, en sa qualité de conseiller mupicipal, croyait avoir le droit de compulser les listes. Il s'était adressé à cet effet à M. Poubelle et M. Poubelle a riposté par un non siégorique. Il viendra un moment, espérisée. B

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Une liste intéressante à reproduire est telle des départements où les républicains is sont trouvés battus dans des proportions maiment extraordinaires.

Nous pourrions en citer à cet égard plus de vingt. Qu'il nous suffise de mentionner les dix suivants :

La Manche, où les conservateurs ont, en nombres ronds, une majorité

de	11,000	vois
Aveyron	13,000	
Calvados	48,000	
Gers	22,000	
Loire-Inférieure	24,000	
Morbihan	25,000	
Pas-de-Calais	25,000	
Maine-et-Loire	26,000	
Côtes-du-Nord	31,000	
Nord	47,000	

Voilà des chiffres bons à retenir et dont enchercherait en vain à contester la signification éloquente.

Nous verrons siéger à la Chambre nourelle M. Basly, le cabaretier d'Anzin, mais nous avons perdu M. Brialou, l'ancien représentant des ouvriers lyonnais, trop bourgeois maintenant, paraît-il, pour ses anciens

Le bruit court que M. Brialou serait peu disposé à redevenir ouvrier comme devant et qu'une fonction des plus lucratives lui semilattribuée prochainement. Sa nomination comme percepteur dans le Rhone serait, diton, signée.

Celle perception ne rapporte que 20,000

UN BON EXEMPLE.

Les manœuvres des préfets, menaçant de Poursuites ridicules les journaux conserva-leurs qui disaient la vérité sur les affaires d'Indo-Chine, ont donné la mesure de l'im-Pudence gouvernementale, et les faits viennent justifier tout ce qui a été avancé sur ces honleuses fanfaronnades.

Il se consirme, en effet, que le ministère de l'intérieur va ou vient d'envoyer à ses présets des instructions tendant à ce que les poursuites dirigées contre quarante-trois journaux des départements pendant la se-maine qui a précédé le scrutin de ballottage testent sans effet.

Par contre, et ce sera le côté plaisant de laventure, divers journaux ainsi dénoncés e proposent de traduire les préfets devant les tribunaux.

Voici, par exemple, ce que dit le Courrier

Le préset et MM. Rozières et Rey ont suit afficher, chacun de leur côté, des plaards annonçant que le Courrier du Lot était Poursuivi comme propagateur de fausses

Le Courrier, n'ayant jameis inséré dans the colonnes que des nouvelles oraies, n'a à vaindre aucune poursuite.

Mais, comme les affiches en question annonçant des poursuites contre notre journal propageaient une nouvelle fausse et de leure à porter atteinte à nos intérêts, à note honneur et à notre considération, nous lommes parfaitement décidés à demander devant les tribunaux à MM. Grauz, Roziètet et Rey les dommages-intérêts qui nous

Nous prierons M. Jolibois de se charger

On rira dans Landerneau. »

L'exemple est bon et nous espérons qu'il

Le 22 octobre ramenait le deux centième anniversaire de la révocation de l'édit de Nantes (22 octobre 1685). M. Spuller en a profité pour publier quatre lourdes colonnes, dans la République française, sur cet événement lointain de notre histoire. De son côté, M. Paul Bert a trouvé aussi l'occasion excellente pour éditer, dans le Voltaire, un de ces articles où le fiel et le pédantisme se trouvent à égale doss.

Entre l'édit de Nantes et l'édit de révocation nous n'avons jamais hésité; nous sommes pour la politique de tolérance et de liberté, que sit prévaloir la sagesse d'Henri IV. Mais lorsque, après deux siècles passés, nous voyons les efforts auxquels se livrent les sectaires de la République pour ressusciter des haines si heureusement éteintes, nous éprouvons pour cette œuvre détestable des sentiments que, catholiques et protestants, nous en sommes certains, partagent avec nous.

MM. Spuller et Paul Bert vantent aux protestants les bienfaits de la République; ils osent écrire que, « si la réaction repre-» nait un jour l'avantage, ce seraient de » nouveaux exils, de nouveaux prosdrits, » une nouvelle révocation de l'édit de Nantes. » Les protestants du Gard avaient d'avance répondu à ces fellacieuses insinuations. Au cours de la période électorale, les protestants du Gard ont publié un Maniseste d'Union conservatrice, dans lequel sont dénoncés et réprouvés tous les attentats com-mis par la République contre la liberté de conscience aussi bien des catholiques que des protestants. Ce document est la meilleure réfutation des diatribes et des gasconnades des Spuller et des Paul Bert.

La question des Carolines va être définitivement réglée par l'intermédiaire de Sa Sainteté Léon XIII. En effet, le Pape vient de signer la note par laquelle il déclare accepter d'être médiateur dans le conflit hispano-

On télégraphie d'Alger, 26 octobre:

« On attend le transport rapatriant du Tonkin trois cents malades qui doivent être dirigés sur l'hôpital d'Orléansville.

» On se demande pourquoi le gouvernement néglige d'utiliser les lazarets et risque d'infecter les villes de l'intérieur de l'Algerie de maladies contagieuses que l'on a signalées à Alger.

De Bien-Hoa est arrivé à Alger. Il embarquera pour le Tonkin 700 hommes du contingent algérien. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COTES DE LA LOIRE.

A Tours, le 27 octobre, à 8 h. matin: 4 52. Eaux stationnaires.

28 octobre. — Cote présumée, à 9 h. matin: 4 54. Eaux croissantes. A Langeais, 27 octobre, à 8 h. matin:

4m 73. Eaux décroissantes. A Saumur, 27 octobre, à 8 h. matin:

2" 35. Eaux décroissantes. Cotes présumées pour le 28 octobre: à

Langeais, à 8 h. soir: 1m 85. Eaux décrois-A Saumur, à 8 h. matin: 2" 20. Eaux

décroissantes. Temps nuageux à Orléans; eaux croissan-

tes à Orléans, à Noyers, à Argenton et à Confolens.

QUETE POUR L'UNIVERSITE.

Nous rappelons qu'aux termes des mandements de Mer l'Evêque, la deuxième quête annuelle pour l'Université catholique d'Angers devra se faire le jour de la Toussaint, non-seulement à la grand'messe et aux vêpres, mais encore à toutes les messes basses.

ANGERS.

Mort au Tonkin. - Nous apprenons la nouvelle du décès d'un jeune homme d'Angers, mort de maladie au Tonkin. C'est le fils de M. Maurier, brigadier chef

de police au commissariat central.

Engages conditionnels. — Le nombre trèsrestreint d'engagés conditionnels affectés à l'infanterie dans la 9° région, a fait revenir le général en chef sur sa décision par laquelle il donnait ordre d'incorporer les volontaires d'un an aux 66° et 135°.

Il a décidé que le 135° de ligne, en garnison à Angers, recevrait seul les condition-

Mariage. — Hier mardi a été célébré à Angers le mariage de M. Le Baron, notaire à Saumur, avec Mile Godin, fille du président du tribunal civil d'Angers.

Vernantes. — Samedi dernier, vers 7 heures du soir, le sieur Marandeau (Charles), âgé de 31 ans, cultivateur, qui conduisait une voiture à un bourg voisin, a versé en voulant passer sous un porche.

Quand on a relevé Marandeau, il était

On lit dons l'Union de l'Ouest:

« Le Patriote assirme que l'administration est « pourrie » de sonctionnaires réactionnaires, dans le Maine et-Loire et les autres départements de l'Ouest, et il demande que l'on en finisse « par un énergique coup de balai. » Il veut, dans ce pays, des fonctionnaires républicains.

« Immense coup de balai, » « énergique coup de balai, » ces gens ne parlent que de « coups de balai. » Si seulement ils balayaient nos rues! »

SARTHE. - Voici les chiffres officiels de la commission de recensement des votes, concernant le scrutin du 18 octobre :

Electeurs inscrits: 127,345. Volants: 102,207. Bulletins trouvés dans l'urne: 102,213. Bulletins en plus des émargements: 29. Bulletins en moins des émargements: 23. Bulletins n'entrant pas en compte pour la majorité: 150. Bulletins entrant en comple: 29.

MM. de La Rochefoucauld, 52,212 voix. Galpin, 51,787. Hédin, 49,731. Charbonnier, 48,862. Voix diverses, 635.

Au premier tour de scrutin, il y avait 107,837 votants, le second a donc amené 5,630 abstentions. M. le préfet René Allain-Targé n'a pas su faire voter les électeurs pour les républicains. Qu'on le balaie!

Nous recommandons tout particulièrement aux propriétaires et viticulteurs, pour le vinage des vins et la fabrication des boissons de marc, les Sucres cristalisés de canne vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. On les distingue par leur teinte un peu jaune des sucres de betterave qui sont beaucoup plus blancs et bien inférieurs en richesse alcoolique. Prix de vente : 1 fr. 05 le kil. au détail et 103 fr. la belle de 100 kil. net.

Faits divers.

LA CATASTROPHE DE CHANCELADE.

Un terrible accident vient de jeter la consternation parmi la paisible population du petit village de Chancelade, près Péri-

Ce village est bâti au pied d'une montagne ; il est entouré de carrières.

Depuis nombre d'années, de légers affaissements du sol se produisaient, sans inquiéter autrement les habitants. Ces effaissements successifs devaient amener une catastrophe.

Dimanche soir, vers neuf heures, les habitants entendirent un sourd roulement, puis, tout à coup la montagne croula, sur une longueur de 500 mètres, couvrant d'énormes blocs de rocher dix maisons.

L'alarme fut aussi donnée. Le préfet de la Dordogne, le procureur de la République et un détachement du 50° régiment de ligne se portèrent promptement sur le lieu du

sinistre, où les secours furent immédiatement organisés. On compta les habitants: il en manquait huit. On se dirigea vers l'endroit où étaient leurs demeures et des fouilles furent prati-

quées. On parvint à retirer pendant la nuit six personnes, dont une seule vivante. Une dernière maison restait à visiter. Lorsque les sauveteurs y parvinrent, il ne purent que remonter le cadavre d'une femme tenant entre ses bras son petit enfant mort égale-

Les ouvriers qui ont péri étaient du village d'Empeyroux.

INONDATION EN ITALIE.

Une gare sous l'eau. — Sept mille personnes emprisonnées par les eaux. - On mande de Carrare, 25 octobre:

« Le Garrione a débordé, renversant plusieurs maisons et inondant la campagne voisine. Il menace d'envahir Avenza.

» La gare de Massa est sous l'eau, la voie

du chemin de fer est coupée.

» Sept mille personnes environ des hameaux voisins sont enfermées chez elles par l'inondation. Les routes et les carrières de marbre sont submergées. »

NUBIL, Maine-et-Loire, le 12 juin 1885. Depuis longtemps mon mari souffrait horriblement dans la tête, les reins et l'estomac, il ne dormait pas et il avait beaucoup d'étourdissements. Après avoir pris quelques boîtes de vos Pilules susses à Fr. 1.50, il s'est trouvé beaucoup mieux. Je vous autorise à publier ma lettre, asin que les personnes qui souffrent puissent, comme moi, connaître ce remède souverain et obtenir le même heureux succès. M^m T.; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 octobre. La hausse à jet continu finit toujeurs par provoquer des réalisations. Les hauts cours excitent des offres qui trouvent d'ailleurs des contre-parties faciles: le 3·0/0 est à 80.20, l'amertissable à 82, le 4 1/2 0/0 à 109.40.

La Banque de France recule à 4,780 fr. Néanmoins, la Banque d'Escompte monte à

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,300 fr. La progression des affaires assure la progression des dividendes. Celui de 1884 était de 60 fr. Celui de 1885 ne peut être inférieur puisque pour les neuf premiers mois il y a un excédent de bénéfices de près d'un million de francs.

Les obligations Communales et Foncières conservent leurs cours. Les achats se portent sur les Foncières 1885 en raison du tirage du 5 novembre

La Sociélé Générale est immuable à 450 fr. On a de bonnes nouvelles de la souscription aux 20,000 actions de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France. La garantie d'intérêt de l'Etat assure le succès de cette opération.

En actions des grandes Compagnies on cote: Est 805, Nord 1,528.75, Orléans 1,310, Ouest 840.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE LA FRANCE Anonyme en formation - Capital: 10 Millions

DIVISÉ EN 20,000 ACTIONS DE 500 FRANCS Qui sont mises au pair à la disposition du Public JOUISSANCE DU 15 NOVEMBRE 1885

L'ETAT GARANTIT 5 % l'an (Imortissement compris), pendant la Concession (99 ans) Sur le Capital actions et obligations de la Cio (Loi du 17 Août 1885)

La concession comprend, à titre définitif, la ligne de Meyrargues à Grasse par Draguignan (158k), et, à titre éventuel, les lignes de Grasse à Nice, Draguignan à Digne et St-André à Nice (230k).

VERSEMENTS: { 50 Fr. en souscrivant, 200 — à la répartition. Titres au porteur ou nominatifs.

ON SOUSCRIT: LE JEUDI 29 OCTOBRE ET DÉS A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

A PARIS: Crédit Industriel et Commercial, 72, r. de la Victoire et Bureaux de quartier; Société Marseillaise (Succursale de Paris), 50, rue de la Chaussée d'Antin;

MARSEILLE : Société Marseillaise, 63, rue Paradis.

L'admission à la cote officielle sera demandée. Statuts et prospectus seront envoyés sur demande.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Knumes de conveda ou de poitrine, douleurs, points de côlé, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur 17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

LE VIN AROUD au QUINA, au FER est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, le plus energique pour compatire la CHLUROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaibles par le travail, les veilles, les-excès ou la malade.

Chez Ferré, ph*n, 102, r Richelieu, Paris, & Ph*s.

PAUL GODET, proprietaire-gerant.

VENDRE 250 ACTIONS

De la Bauque de Chinon et du Poitou,

Société anonyme dont le siège est à Chinon et les agences à Poitiers et à Loudun. Remise importante sur le prix d'achat de ces actions.

S'adresser, soit à Me Jourault, avocat, 5, rue de Châteaudun, à Paris, dépositaire des titres, soit à Me CHICOTRAU, notaire, chargé de la (839) vente.

A LOUER

UNE PETITE MAISON

Fraichement restaurée

Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, nº 7.

S'adresser à Mme veuve FRRBU, rue Saint-Nicolas, nº 12.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Gouserr, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne Maison d'Epicerie de détail.

S'adresser au bureau du journal.

VENDRE

DEUX TRÈS-JOLIS

PONEYS

Avec ou sans harnais.

Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, trèsdoux, se montent et s'attellent à un et à deux.

S'adresser à M. Léon Tourer, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

VENDRE

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, buissier à Saumor, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. p. g.

Mª de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant Ouai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODERES.

GRAND BURBAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ
Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et Mme TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS.

ON DEMANDE à acheter, à Saumur, dissérents immeubles de 10 à 20,000 francs.

S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribouillet, no 5, à Saumur.

BALS DE SOCIETÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Réglisse Sanguinède

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et **facilite** la Digestion. 0 75 dans toutes Pharmacies.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de MIIe Julie Gouraud

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS : Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies,

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

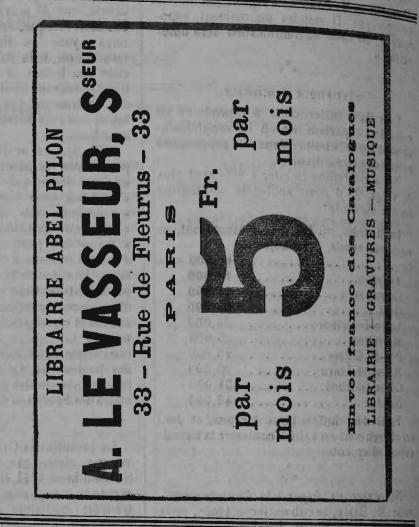
(Arrondissement de Saumur)

CODE

Editeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies Drze, Javaud, Guillement et Girand, à Saumur, et chez Mro veuve Fillocheau, libraire à Doué-la-Fentaine.

Prix: 10 centimes.



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

DE-COFFIE



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

B. HAFFNER Aîné, de Paris

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. - Matières réfractaires. - Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODE Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Valeurs au comptant Cloture précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte Cours.	Valeurs au comptant Clôtur Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
80 97 80 20 8 2	Est	- 1869, 3 % 619 75 519 r » »	Gaz parisien

CHEMINS DE FER GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans	LIGNE DE L'ÉTAT
BÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 - 55 - matin (s'arrête à la Possonnière) 9 - 13 - matin, omnibus-mixte. 1 - 25 - soir, 3 - 32 - express. 7 - 15 - omnibus. 10 - 36 - (s'arrête à Angers).	Saumur 6 05 7 24 8 40 1 15 3 50 7 45 Montreuil. 6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10 Chacé 6 15 7 32 8 56 1 24 4 02 7 55 Brézé 7 04 10 10 2 08 5 10 3 46 3 3 8 56 8 21 12 48 4 44 Bourgueil. 8 17 12 09 6 10 1 32 4 13 8 03 Chacé 7 12 10 26 2 16 5 28 8 54 3 3 PortBoulet 5 33 9 06 1 25 6 56 PortBoulet 8 26 12 13 8 03 Chacé 7 23 10 36 2 28 5 4 3 3 PortBoulet 5 33 9 06 1 25 6 56 PortBoulet 8 26 12 13 12 13 12 13 12 13 12 13 12 13 13 12 13 12 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 8 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 9 - 91 - omnibus. 9 - 37 - express.	SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR Mixte Omn. Omn Mixte Mixte Omn. Mixte Omn. Mixte Omn. Omn.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du sois arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.	matin matin soir soir